Mazarin
3790

La Tragedie de la royavté

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL

Mazarin
3790

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023014195

3790

# LA TRAGEDIE DE LA ROYAVTE', IOVE'E SVR LE THEATRE DE LA FRANCE, PAR LE CARDINAL MAZARIN.

Où les bons François verront que si cét insolent Ministre n'a point entierement ruiné la Royauté, il a du moins pratiqué toutes les intrigues qu'on peut inuenter pour la perdre.

*M. DC. LI.*

LA

# TRAGEDIE

DE LA

# ROYAVTE',

IOVE'E SVR LE THEATRE

DE LA FRANCE,

PAR LE

# CARDINAL MAZARIN.

## *La Tragedie de la Royauté joüée sur le Theatre de la France par le Cardinal Mazarin.*

IL est bien difficile qu'vn Roy, qui peut tout ce qu'il veut, ne veüille neantmoins que ce que la raison luy permet; & que celuy qui doit trouuer son impunité dans l'excés, se captiue nonobstãt ceste asseurance, dans les bornes d'vne iuste mediocrité: cõme nous ne sommes marris que d'auoir les mains plus courtes que nostre volonté; Aussi n'auons-nous point de plus fort souhait que d'en estendre le pouuoir par nostre ambition; & de franchir mesme les termes de la modestie, pour aller trouuer nos complaisances au de-là du droict & de la justice.

C'est ce qui me fait dire que les Roys ont vne grande facilité pour deuenir Tyrans, s'ils n'ont autant de moderation que de pouuoir; parce que pouuant tout ce qu'ils veulent; ceste demangeaison naturelle que nous auons, de vouloir ce qui nous est deffendu, ne leur permet pas de ce soûmetre aux loix du deuoir, sur tout en veuë de l'impunité que le rang leur fait esperer lors qu'ils se seront emportés à tous les excés que la passion leur aura suggeré.

679698

Ainſi ie penſe que les Roys deuroient regarder leurs Courtiſans comme des Satans ou des tentateurs, qui ſemblent auoir pris à tâche de leur inſpirer des ſentimens contraires au maintien de la Royauté; en ce que les flatant d'vne authorité que meſme ils ne veulent point aſſujettir aux loix de la Iuſtice, pour l'eſleuer, ſi ie dois ainſi parler au deſſus de l'independance de Dieu, ils les font emporter à des extremités ſi violentes, que les peuples ne les regardent plus que comme les tyrans de leur liberté; qui ſe détrônent eux-meſmes, par le pouuoir qu'ils s'vſurpent au de-là de celuy que la raiſon leur permet; & qu'ils ne ſont point obligés de reconnoiſtre pour leurs Souuerains, parce qu'ils ne reconnoiſſent pas eux-meſme la iuſtice, pour la ſouueraine œconome de leur authorité.

Si le Cardinal Mazarin eut rencontré vn Roy majeur auſſi complaiſant à la violence de ſa conduite, comme le Mineur qu'il a ſouuerainement gouuerné; c'en eſtoit fait en France de la Royauté, que ce Tyran alloit ruinant tous les iours, par l'innocence qu'il vouloit faire reconnoiſtre dans toutes les volontés ſouueraines, ſoubs pretexte qu'elles eſtoient appuyées de ſes pernicieuſes maximes: Mais les peuples ſe ſont contentés d'ébranler ſeulement l'Eſtat par vne appa-

203

apparence de reuolte, pour precipiter de son gouuernail cét insolent Ministre; sur la creance qu'ils ont eu, que ce pouuoir infiny de l'authorité souueraine n'estant qu'vne vsurpation iniuste de son premier fauory contre le genie de nos Roys; ils n'auroient qu'à procurer vn escueil à la grandeur de cét infame, pour y faire èchoüer auec sa fortune le pernicieux dessein de la tyrannie qu'il vouloit établir dans le Royaume, pendant que l'impuissance de nostre Mineur, luy faisoit esperer qu'il se preuaudroit de la foiblesse de son aage, pour le succés de sa detestable ambition.

Mais c'est perdre temps, que de raisonner pour la preuue d'vne verité, dont il n'est point d'esprit qui ne soit entierement conuaincu: Voyons la conduite de la Tragedie qu'il ioüoit ou imprudemment ou malicieusement tous les iours, pour la perte de la Royauté; afin d'interesser le zele de tous les bons François, contre le retour de ce Tyran qu'on nous fait encore apprehender; & d'opiniastrer les esprits à ne le souffrir plus desormais dans le gouuernement; veu les attentats manifestes qu'il a commis pour saper les fondemens de la Monarchie; & nous obliger par le joug insupportable qu'il nous imposoit, de rechercher nostre repos dans vn funeste changement d'Estat.

I. l'emprunte le premier acte de cette Tragedie de l'esprit de diuision, que Mazarin a fomenté dans l'Estat, depuis que les mauuais destins de la France l'ont esleué à la confidence des secrets de nostre Roy pupille; & ie dis que c'est par les sedicieuses intrigues de cét esprit mutin, qu'il a commencé de mettre la Monarchie dans le dégouſt des peuples; par les esperances que ces derniers ont eu, qu'ils pourroient trouuer leur repos en se partageant, puis que le desespoir de le rencontrer auoit rompu le neud de l'vnion, qui les faisoit viure en vne parfaite intelligence.

Pluſtoſt que de m'engager plus auant, ie pense qu'il est à propos de presuppoſer que la diuision & la Monarchie sont incompatibles; & que cette derniere n'estant qu'vn pur effet de la bonne intelligence que les subjets ont auec leur Souuerain; il faut par mesme raison, que la premiere qui ne produit que des Schismes, soit la seule cause des Reuoltes, qui portent la des-vnion dans cette diuine vnité Monarchique; laquelle se destruit neceſſairement, si cét Vn qui la fait subsister, vient à mãquer d'estre reconnu par l'vnion generale de toutes les volontez des subjets.

De cette presuppoſition ie conclus, que ceux qui en veulent à la Royauté, ne sçauroient iamais trouuer de moyen plus infaillible pour la

renuerſer, que celuy de la diuiſion; laquelle venant attaquer la Monarchie dans les retranchemens meſmes de ſon eſſence; ne peut iamais manquer de la ruiner entierement, ſi toute-fois elle peut reuſſir dans le deſſein de la des-vnir par le moyen de ſes Schiſmes.

Il me reſte donc à prouuer que Mazarin a fomenté les diuiſions dans l'Eſtat, pour faire voir qu'il a commencé par ce premier acte de iouër la funeſte Tragedie de la Royauté; & qu'il alloit tous les iours diſpoſant les affaires à vne Republique, ſi ſon imprudence ou ſa malice n'euſſent auorté, par le moyen du grand attachement que les François ont conſtamment teſmoigné pour le maintien de l'vnité Monarchique.

Pour cét effet, ie dis que non ſeulement Mazarin n'a pas diuiſé les eſprits des François, par ſon imprudence ou par ſa malice, mais par prudence meſme, ou bien pluſtoſt par la neceſſité de ſe conſeruer dans le haut eſclat de ſa grande fortune, laquelle ne pouuoit iamais manquer de ſe voir enfin eſbranlée par les ſecouſſes de la ialouſie; s'il ne ſe fuſt auiſé de la faire ſubſiſter auec aſſeurance, par le moyen de la des-vnion qu'il a procuré dans la bonne intelligence des Grands, leſquels venans à ſe chocquer les vns les autres, ne regardoient plus ce funeſte Boute-feu de leurs diſſentions comme l'obiet de leurs enuies,

mais comme l'arbitre ſouuerain de leurs differents, en ce que le regardant bien auant dans la faueur, ils ſembloient eſtre obligés de le conſiderer comme l'écüeil où toutes leurs querelles deuoient aller s'échouër, pour y eſtre terminées, ou par vn accord, ou par vn commandement ſouuerain.

Il ne s'eſt pas contenté de rompre le neud de l'vnion des Grands, pour le ſuccez de cette fatale intrigue : Il a encore affilé le tranchant de ſon couteau, pour couper le lien qui faiſoit viure les Grands & les Petits en bonne intelligence, ſous le pouuoir abſolu de l'authorité Souueraine ; & c'eſt principalement par le ſuccez fatal de cette ſeconde des-vnion, qu'il a fait ttembler la Royauté, laquelle ne pouuant voir tous ſes Subjets des-vnis, ſans apprehender iuſtement d'eſtre la cataſtrophe de leurs diuorces & de leurs diſſentions, ne pouuoit par conſequent qu'elle ne s'en effrayaſt beaucoup, de peur de ſe voir enfin reduite par leurs menées, à quelque funeſte changement d'Eſtat.

Encore n'auoit-on point de ſuiet d'apprehender le deſſein que cét inſolent braſſoit contre la Royauté, ſi ſes diuiſions n'euſſent point trouué de porte pour entrer dans les Baluſtres Sacrez & dans les Parquets de Iuſtice : Mais dés que les Sages ont veu le Schiſme dans les Egliſes & ſur

ſur les Fleurs de Lys, ils n'ont plus douté que ſes pernicieuſes intrigues ne butaſſent abſolument à la ruine de la Royauté, puis qu'apres les moyens qu'il prenoit pour la renuerſer, il n'eſtoit pas poſſible d'en trouuer ny de plus prompts ny de plus efficaces; & que cette diuiſion generale qu'il procuroit dans les trois Eſtats, eſtant la mere-nourrice des Republiques, eſtoit par meſme conſequent la Megere & la veritable maraſtre des Monarchies.

Ie reprens toutes les propoſitions pour les mettre dans leur euidence, & ie dis que Mazarin a porté le diuorce, premierement dans l'vnion que les Grands auoient auec leur Souuerain, ſecondement dans l'intelligence auec laquelle ils viuoient entre-eux, & troiſiémement dans la tranquillité auec laquelle ils receuoient en repos les reſpects des Peuples : N'a-t'il pas donné de ſi fauſſes couleurs au viſage du Prince de Condé, qu'il la fait regarder comme vn eſprit ambitieux de la Souueraineté? N'at-t'il pas ſi enormement exaggeré la grandeur de ſa Puiſſance, qu'il l'a faite conſiderer comme vn Coloſſe qui deuoit faire ombre à la Royauté? N'a-t'il pas tellement déguiſé l'innocence de ſes intentions malgré l'euidence de leur Iuſtice, qu'on ne les a plus enuiſagées pendant quelque temps que comme des criminelles d'Eſtat? N'a-t'il pas premiere-

ment mis toute la maiſon de Vandoſme dans la meſme poſture? N'a-t'il pas obligé le chef de cette illuſtre famille de ſe refugier parmy les Eſtrangers, pour y ſauuer les reſtes des debris de ſon innocence? N'a-t'il pas meſchamment ſuppoſé des crimes d'Eſtat à ſon plus illuſtre reieton, pour taſcher de luy oſter la vie, apres luy auoir rauy le rang qu'il tenoit dans les affections de noſtre incomparable Regente ? C'eſt aſſez pour prouuer qu'il a diuiſé les Grands d'auec leur Souuerain.

Faut-il que ie faſſe voir qu'il a des-vny les Grãds les vns d'auec les autres, puis que tout le monde ſçait aſſez que cette fatale meſ-intelligence, qui fut il y a tantoſt ſeize mois entre S. A. R. & Monſigneur le Prince, n'eſtoit qu'vn pur effet des menées de ſes deteſtables intrigues; & que l'impuiſſance que ce malheureux preuoyoit dans ſa conſeruation, pendant que ces deux eſprits ſe maintiendroient dans l'vnion des meſmes volontez, luy ſuggera le deſſein de les deſ-vnir, en faiſant fauſſement entendre à S. A. R. que l'intention de Monſieur le Prince dans les demandes qu'il faiſoit de l'Admirauté & de l'Eſpée de Conneſtable, ne tendoit à autre fin qu'à rendre ſon Authorité de Lieutenant general de l'Eſtat, infeconde, & que pour cette meſme raiſon, il ſeroit bien de ne marchander pas tant à le faire arreſter, pour mettre des obſtacles inuincibles à ſes am-

bitieux desseins. L'assassinat qui fut commis dans le caroſſe de Monſieur le Prince le lendemain de la ſedition, n'eſt que trop décrié, pour auoir ſeruy de ſtratageme au pernicieux deſſein que Mazarin auoit de commettre la maiſon de Condé auec toute la Fronde, afin de les engager toutes deux à vne pourſuite, où il falloit neceſſairement que l'vne ou l'autre perit.

Quand i'auray dit que Mazarin a fait trauerſer les Petits par les Grands; qu'il a fait enſorceler le Prince de Condé pour le faire conſentir au ſiege de Paris; qu'il a obligé le Duc d'Eſpernon à des violences tyranniques contre les Bordelois; qu'il a intereſſé le Comte d'Alais à chocquer les anciens Priuileges des Bourgeois de Marſeille, cependant qu'il faiſoit auertir ceux-cy de s'oppoſer viuement à toutes ſes attaques; ne ſera-ce pas aſſez pour conclure qu'il a deſ-vny les Grands d'auec les Petits.

Il eſt vray que i'aurois beaucoup plus de peine pour prouuer que les ſchiſmes de ſa diuiſion ait peu trouuer aucune entrée dans l'Egliſe & dans les Parquets de Iuſtice, ſi tout le monde ne ſçauoit que les deux ou trois Eueſques qui ont appuyé ſi conſtamment & ſi aueuglement ſon party, ont eſté cenſés pour les veritables ſchiſmatiques parmy les plus Religieux; & que les Arreſts des Cours Souueraines n'eſtoit ſi conſtamment

balancés, entre le *pro* & le *contra*, que parce que leurs Iuges estoient partagés à deux diuerses cabales, pour les interests desquelles ils s'opiniastroient à leur deffense particuliere.

Ainsi ie conclus de tous ces antecedens que ce premier acte de la Tragedie de la Royauté dont les Scenes sont si dangereuses, a esté le premier acheminement de Mazarin pour la rupture de l'vnité Monarchique; & qu'il falloit necessairement que cét esprit malicieux commançat par ceste intrigue, puis qu'il n'estoit pas possible de passer à vn changement d'Estat que par la diuision; & que le plus infaillible moyen de faire réüssir ceste diuision, estoit de donner au Roy des ombrages de la fidelité des grands, pour l'obliger de les irriter; de faire entrechoquer les Grands auec les Grands pour les obliger de se perdre les vns les autres; de desvnir les Grands d'auec les petits pour frayer le chemin à quelque reuolte; de faire entrer l'Eglise dans le party pour ne laisser point de scrupule aux impies, par le moyen du mespris de la Religion; & le partager les iuges, pour ne faire point apprehender la Iustice, par ceux que le respect des loix seroit encore capable de ranger à leur deuoir.

II. Le second acte de ceste Tragedie m'est fourny par la grande disproportion des desseins que Mazarin a mis sur les bras d'vn Mineur, sans consi-

207

conſiderer que l'impuiſſance de ſon aage ſuccomberoit neceſſairement au poids de tant d'affaires ; & que la Minorité n'eſt pas moins incapable de braſſer de grandes entrepriſes, que de les faire réüſſir à raiſon de ſon inſuffiſance. Ie ne veux pas neantmoins dire qu'vn mineur ne ſoit auſſi ſouuerain qu'vn maieur ; mais ie ſouſtiens que ſon authorité n'eſtant qu'en tutelle ne peut par conſequent eſtre regardée de ſes Subjets, qu'auec moins de reſpect ; & que ceſte apparente impuiſſance qu'vn pupille Royal ſemble auoir de ne pouuoir pas punir preſentement, efface de l'eſprit des rebelles, la peur, d'enfraindre les loix, dont la vengeance ne peut pas s'en enſuiure, à raiſon de la foibleſſe de leur arbitre ſouuerain.

Ie fonde ſur ce raiſonnemẽt la neceſſité Politique que la prudence impoſe à vn Regent de ne porter point vn mineur à l'execution de quelque grande entrepriſe ; mais principalement lors que le ſuccés ne peut point s'en enſuiure qu'auec le meſcontement des Subjets, parce qu'il arriuera infailliblement, que ceux-cy ſe ſentant oppreſſés, en vn temps où la foibleſſe de leur Souuerain, leur fait eſperer l'impunité de leurs remuemens, ſe cabreront contre ſes ordres, & ſe porteront à vn meſpris formel de ſes commandemens ; ce qui ne pouuant eſtre ſupporté par la neceſſité

que le tuteur aura de maintenir l'authorité ſouueraine, & ne pouuant d'ailleurs eſtre vangé à raiſon de l'impuiſſance que la foibleſſe de ſon aage luy donne, il faut par conſequent, ou que le Roy en boiue tout doucement l'affront, ce qui ne ſe doit point; ou qu'il le vange, ce qui ne ſe peut point; ou qu'il en vienne du moins à quelque ſorte d'accommodement, ce qu'il ne ſçauroit iamais faire, ſans confeſſer qu'il traite d'eſgal auec ſes Subjets, c'eſt à dire ſans ſe perdre, ou ſans degrader ſon authorité.

La Royauté crie vengeance dans ce poinct contre l'imprudence ou la malice de Mazarin, & proteſte que ſi ce voleur ne l'a entierement fleſtrie, il en a du moins beaucoup terny l'eſclat & le luſtre: Les Sieges de Paris & de Bordeaux, où elle s'eſt veuë reduite à la funeſte neceſſité d'entrer en compoſition auec ſes ſubiets, ſont les deux eternels monuments de ſa honte, ſi les Hiſtoires plus prudentes ne leur refuſent vne place dans leurs annales, pour en faire ignorer les malheureux ſuccés à la poſterité. L'empriſonnement des trois premiers Princes, eſt vne playe ſi mortelle à la Royauté par la foibleſſe qu'elle a eu de n'en pouuoir point empeſcher la deliurance qu'elle en ſeignera iuſqu'à la fin du monde, & l'éloignement de celuy-là meſme qui l'a tant af-

208

foiblie en luy faisant trop entreprendre, est vne marque si euidente de la grande foiblesse, où elle est, & de l'extréme impuissance où Mazarin l'alloit conduire, qu'elle semble n'estre plus en estat d'entreprendre, que ce qui sera à la fantaisie de ses Subiets.

A bien considerer, ce second acte de la Tragedie de la Royauté, il semble que ie le deuois reseruer pour en faire la Catastrophe ; parce qu'en effet vn Roy qui se voit reduit à la necessité de traiter auec ceux qu'il deuoit maistriser souuerainement, ne retient de l'authorité souueraine que le seul nom. Mais neantmoins la reflection que ie fais que cét affront ne choque qu'vn pupille, & que Mazarin n'a réussi dans le dessein de flétrir la Royauté qu'à raison de l'impuissance d'vn bas aage ; m'oblige à luy donner ceste seconde place ; outre que les minorités des Princes estant pour l'ordinaire suietes à ces dangereuses fatalités, i'ay creu que ie n'en deuois pas plus attribuer la cause à Mazarin qu'à l'iniustice des mauuais destins, qui se sont de tout temps vsurpé ce dangereux pouuoir sur les estats des mineurs.

Il est vray neantmoins que Mazarin n'a conspiré auec eux qu'auec toute l'estenduë de ses pernicieuses intrigues ; en ce que sans conside-

rer la foibleſſe de ſon pupille, il luy a mis de tres-enormes fardeaux ſur les bras; comme il a eu l'imprudence ou la malice d'irriter les peuples & de les obliger à vne reuolte, ſans conſiderer auparauant s'il auroit la puiſſance d'en calmer les troubles: & ceſte ſeule imprudence a eſté & ſera la ſource, dont nous auons veu naiſtre ces Tragiques deſordres, qui ont troublé iuſques à preſent, & qui troubleront peut-eſtre encore deſormais le repos de cette Monarchie. Paſſons au troiſiéme acte.

III Mazarin ne pouuoit pas plus mortellement attaquer la Royauté qu'en la faiſant attaquer par ceux qui la deuoient plus religieuſement reconnoiſtre; cõme il ne la pouuoit pas plus heureuſement faire attaquer par ceux-cy, qu'en leur faiſant experimenter par les effets, que ſon ioug eſtoit inſupportable; Le veritable & peut eſtre le ſeul moyen de faire ſubſiſter vne Monarchie, ſans qu'elle puiſſe iamais eſtre alterée par la diuiſion de ſes peuples, n'eſt autre, que celuy que les Miniſtres doiuent emprunter de l'Eſpargne des impoſitions, leſquelles ne peuuent tomber dans l'excez ſans les irriter, comme elles ne peuuent eſtre moderées, ſans les obliger à ſe ſoûmettre auec tranquillité ſoubs le ioug pacifique de la Monarchie.

Comme

Comme il n'eſt point de droict qui marque vne ſouueraineté plus abſoluë & plus independante, que celuy que les Monarques ont d'établir des impoſitions ſur leurs Subiets ; Auſsi n'en eſt il point qui puiſſe ſi facilement degenerer en tyrãnie que le meſme; parce que l'auidité inſatiable que tous les hommes ont d'accumuler treſor ſur treſor, fait qu'ils regardent aueuglement les impoſitiõs exceſſiues cõme les veritables effets de la tyrannie, en ce que s'imaginant par le motif de leur propre auidité qu'il n'eſt rien du tout qui ſoit tant à eux que les biens & les richeſſes, ils ne peuuent point croire, qu'on les leur puiſſe arracher, à moins qu'on ne s'vſurpe tyranniquement vne certaine authorité qu'ils ne iugent point pouuoir compatir auec celle qui eſt veritablement Monarchique.

Ainſi ie penſe que les impoſitions deuroient principalement eſtre compaſſées ſur les plus exactes regles de la Iuſtice ; puis que le grand danger qu'il y a de tomber dans l'excés, par la grande inclination que les ſubjets ont à les iuger tyranniques, doit eſtre comme le cenſeur ordinaire de ceux qui en ſont les intendants ou les œconomes : Mais neantmoins ie dis que ceſte moderation eſt principalement neceſſaires apres les ennuis d'vne longue guerre, lors que les peu-

ples se trouuent espuisés ; & pendant la foiblesse d'vn Roy mineur, lors que les mesmes peuples sont en estat de ne pouuoir point estre forcés aux contributions: Le premier, parce que dans ceste extremité, l'impuissance de contribuer dauantage se ioignant auec leur desespoir, il arriue pour lors qu'il semble que les peuples se sentent obligés de faire de necessité vertu, c'est à dire de chercher leur repos dans la desobeïssance formelle, puis que leur authorité dans les termes d'vne obeïssance raisonnable: & le second parce que l'impuissance qu'vn Roy mineur a de faire valoir son authorité, ou de la vanger quand elle sera contrequarrée par les subjets, leur fait esperer qu'ils pourront impunément se dispenser de leur obeïssance, sans en apprehender aucunement la punition.

De ces veritez qui ne peuuent point estre disputées, ie conclus que les premiers Ministres d'Estat, qui mettent des impositions desraisonnables sur les peuples, risquent euidemment le maintien de la Royauté, par la necessité qu'ils imposent aux peuples de se redimer de cette tyrannie, par vn coup de desespoir. Ie dis encore dauantage, que les Ministres qui surchargent les peuples auec la mesme violence, apres les longueurs intollerables d'vne enuieuse guerre ; atta-

quent encore plus ouuertement la Royauté, en ce que les faisant fournir dans leur impuissance visible, ils la font considerer comme vne veritable tyrannie, qui veut exiger de leur pauureté ce qu'on ne pourroit que peu raisonnablement esperer pendant leur abondance: Ie pousse encore plus auant, & ie dis que les Ministres qui surchargent des peuples, & des peuples fatiguez ou espuisez, & qui les surchargent pendant l'impuissance d'vn Mineur, ne sçauroient plus euidemment risquer la conseruation de la Royauté, quelque malicieux stratageme qu'ils vouluſſent faire ioüer pour la perdre; puis qu'en tyrannisant les peuples en vn temps où ils ne sont point en estat de les captiuer sous le ioug, malgré leur resistance, ils semblent leur aduoüer du moins tacitement qu'ils leur mettent la Royauté à discretion, & qu'ils ne les chocquent auec son pouuoir, que pour leur donner occasion de s'en defaire.

Si cela est vray, comme il n'est que les seuls extrauagans qui puissent le nier, n'ay-ie pas raison de dire, que si Mazarin ne vouloit esbranler la Souueraineté, il en prenoit du moins les plus infaillibles moyens, puis que les grandes impositions dont il a surchargé les peuples, estoient insupportables; puis qu'il les a voulu faire four-

nir à ſes nouuelles exactions, apres que la longueur des guerres precedentes les auoient entierement eſpuiſez; & puis que ſans conſiderer l'impuiſſance de ſon Mineur, il a voulu roidir ſon Authorité à ne demordre iamais du deſſein qu'il auoit de piller pour s'enrichir.

S'il euſt eu autant de zele pour les progrés des affaires de ſon Maiſtre, & pour le maintien inuiolable de l'Authorité Royale, comme il vouloit qu'on cruſt qu'il en auoit; n'euſt-il pas remarqué que les peuples eſtoient las de la tyrannie de ſon predeceſſeur, que s'ils en auoient patiemment enduré les violens effets, il n'auoit eſté que par la longue habitude qu'ils auoient dans leur mal, ou par l'apprehenſion d'encourir les diſgraces d'vn Roy adulte & triomphant qui le protegeoit; & que maintenant qu'ils s'en alloient tomber ſoubs la domination d'vn Mineur, ils ſe réueilleroient ſans doute de leur aſſoupiſſement, pour ne ſe laiſſer point aucunement fouler par celuy qui ſuccederoit dans le Miniſtere d'Eſtat; & qui n'eſtant ſupporté que par les bras d'vn pupille, ne leur donneroit par conſequent pas vne ſi grande apprehenſion de ſon pouuoir, puis qu'il ſe trouueroit en impuiſſance de ſe produire par la foibleſſe de ſon aage.

Ces reflections euſſent ſans doute moderé la paſſion qu'il auoit de s'enrichir promptement; pour luy faire menager la Minorité auec d'autant plus de prudence, que plus il eſtoit facile de la faire tomber dans le meſpris par la violance impuiſſante de ſes deportemens; bien loin de rompre le traitté de la Paix generalle, il eut fait tout ſes efforts pour la conclure, puis qu'il pouuoit preuoir que les contributions rendroit deſormais la Royauté inſuportable, & qu'il n'eſtoit plus de tẽps, mais ſur tout pendant la Minorité, d'eſperer que les peuples, qui eſtoient las de ſouffrir, euſſent aſſés de longanimité, pour ſuccomber deſormais paiſiblement au ioug qu'il s'en venoit leur impoſer.

Mais le meſpris que Mazarin a fait de ne hazarder point l'authorité Royale dans l'idée des peuples, ioint à l'ardeur inſatiable qu'il auoit de s'enrichir promptement, ne luy a pas donné loiſir de faire toutes ces belles reflections; pour le faire emporter plus outrageuſement à tyranniſer les ſubiets de cet Eſtat, par les effroyables impoſitions, dont ils les a ſurcharges, meſme en veuë des grands ſouſleuements pour leſquels ils eſtoient iournellement en branle: Auſſi l'experience nous a tel-

le fait voir que les peuples se sont sentis obligez de se faire iustice, puis qu'ils ne la pouuoient point attendre de leur Souuerain, & d'empieter par vn mesme attentat sur les droits de l'authorité Royale ; auec vne si mortelle bresche à la Souueraineté, que ces troubles ont auiourd'huy rangé son pouuoir dans les termes precis de ne pouuoir presque point executer que ce qui est au gré de ses subiets.

IV. Apres cette funeste déroute de l'authorité Royalle que Mazarin a commencé de renuerser par les diuisions, par les enormes fardeaux qu'il a mis sur les bras de la Minorité, & par l'oppression des peuples, ie pense que pour ioüer le quatrieſme acte, c'est à dire pour disposer les affaires à sa derniere catastrophe, il falloit s'auiser de la faire regarder comme vne extrauagante ; en l'establissant sur des maximes d'autant plus cõtraires à la Maiesté Royale, que plus elle deuoit choquer le sens commun de ceux qui la deuoient faire subsister en la respectant comme leur Souueraine.

Quelles sont les maximes qui rendent le ioug de la Royauté suportable ? quelles, celles qui la font degenerer en tyrannie ? quels sont les principes qui la font adorer comme l'idole des peuples ? quels, ceux qui font renuerser ses autels en la faisant regarder comme vne fausse

212

Diuinité n'eſt-ce pas en premier lieu de poſpoſer les intereſts d'vn particulier à tous ceux du general; d'eſtre inuiolable dans ſes promeſſes, d'eſpargner les innocens & de punir les coupables; de n'exiger iamais rien de ſes ſubiets que par le Miniſtere de la raiſon; voilà les maximes qui rendent la Royauté auſſi venerable, que ſes contraires la font meſpriſer dans l'idée des peuples, leſquels ne s'eſtant ſoubmis volontairement à porter ſon ioug que pour en faire l'arbitre ſouueraine de leurs differents & l'intendante de toute leur police, ne peuuent par conſequent point s'empecher de le ſecoüer, lors que les Souuerains abuſans de leur Authorité, viennent à ſe gouuerner pluſtoſt par les inſtincts de leurs caprices, que par les mouuements de la raiſon.

S'il eſt donc vray que la Royauté ne peut ſubſiſter que ſur la bonté des maximes, qui ſont empruntées de la preference des interets generaux à tous les particuliers, & du meſpris meſme qu'elle doit faire de ſes propres ſatisfactiõs pour ne rechercher ſi ie dois ainſi parler, que celles de ſon peuple, n'ay ie pas raiſon de dire que toute la Politique de Mazarin n'a butté qu'à la ruiner de fonds en cõble, puis qu'il ſemble n'auoir affecté que de l'eſtablir ſur des Principes, qui ne ſont propres en aucune façon,

que pour ſeruir de bazes & de fondements à la tyrannie.

La parolle des Roys a eſté de tout temps inuiolable; Mazarin à voulu qu'ils peuſſent ſe dedire auec la meſme facilité, qu'ils s'eſtoient engagés de foy: quels ont eſté les effets de cette pernicieuſe maxime? tout le mõde ſçait que le meſpris de traiter auec le Souuerain, s'en eſt enſuiuy, & que les peuples ayant remarqué que les Roys ne commençoient à regner que pour leurs caprices, ſe ſont ſentis obligés de pourſuiure leurs droits les armes à la main, & de les emporter par force, puis que le manquement de parole ne leur faiſoit point eſperer de les obtenir par les voyes d'vn accommodement.

Les veritables Roys ont touſiours poſtpoſé les interets du particulier à ceux du general; Mazarin a crû que cette maxime eſtoit trop ſeruile, en ce que dans le deſſein qu'il auoit d'apuyer les violences du Duc d'Eſpernon, contre les iuſtes plaintes de tous les peuples de ſon gouuernement, il a mis dans l'eſprit du Roy, qu'il ne falloit pas eſcouter ces importuns, de peur que l'interinement de leur Requeſte ne ſeruit de planche à d'autres importunités; & que leurs voiſins apâtez par la ſatisfaction que ceux cy auroient eu dans l'extrauagance de leurs demandes, ne ſe ſentiſſent obligés d'en faire

713

faire de meſme pour le ſeul contentement de leurs caprices. Qu'on ne me demande point les effets de cette tyrannique maxime; il me ſuffit de dire que la breche qu'elle a faite à la Royauté ne ſe reparera iamais ; & que Henry le Grand qui ſans doute eſtoit plus redoutable qu'vn Mineur, ne voulut pas autrefois courir le hazard d'vn ſemblable ſuccez, lors que pour ſatisfaire aux iuſtes plaintes des Prouençaux, il retira le Duc d'Eſpernon qui s'eſtoit rendu inſuportable dans leur gouuernement.

Mais pour rendre plus viſible, la breſche que Mazarin a faite à la Royauté, par l'eſtabliſſement de ſes pernicieuſes maximes, ie penſe qu'il eſt à propos de faire voir que cét impudent a ſymboliſé auec les parricides d'Angleterre, leſquels proteſtent n'auoir attenté à la deſtruction de la Royauté, que par les principes de trois fauſſes raiſons dont ils ont coloré leur iniuſtice; La premiere, parce que la Royauté, diſent-ils, eſt inutile; La ſeconde, parce qu'elle eſt tirannique; & la troiſieſme, parce qu'elle eſt de trop grands frais. Quoy que ces trois raiſons ſoient éuidemment fauſſes & contraires à tous les ſentimens des Politiques, des Philoſophes, des Sages, & de Dieu meſme; ie ſouſtiens neamoins que Mazarin leur a voulu donner quelque pretexte

de vray-semblance dans cét Estat, en ce que les maximes, desquelles il a voulu appuyer la Royauté, sont entierement conformes à ces sentimens des-aduantageux que les Respublicains d'Angleterre en ont conçeu.

Ils disent que la Royauté est inutile : la maxime par laquelle Mazarin luy fait preferer les interests de certains particuliers fauoris, à tous ceux d'vn general, n'est-elle pas entierement conforme à ce sentiment, puis qu'on ne peut resonnablement nier que les Roys estant establis sur la terre pour exercer la iustice, c'est à dire pour rendre à vn chacun ce qui luy appartient, se rendant par consequent inutiles, si, pour veiller aux interests de quelque particulier ils mépriſent d'auoir soin de ceux du public, qui sont veritablement ceux de son ressort: Les mesmes Anglois protestent que la Royauté est tyrannique, c'est à dire despotique & déraisonnable. N'est il pas vray que Mazarin a tousiours pretendu d'en faire conceuoir vne semblable idée, puisque luy ayant voulu donner la liberté de se dédire de sa parole, & de nous rauir nos vies & nos biens au gré de ses seuls caprices, il semble qu'il n'a peu la faire monter à vn degré plus tyrannique & plus déraisonnable ; Enfin les parricides d'Angleterre disent que la Royauté est de trop

grands frais: Il n'eſt point neceſſaire de monſtrer que Mazarin en a confirmé la creance par les tyranniques effets de ſes extorſions, parce que la verité n'en eſt que trop viſible: Il me reſte donc à conclure pour finir ce quatrieſme acte, que ſi Mazarin n'a décrié la Royauté dans l'idée des peuples de cette Monarchie, en faut attribuer la cauſe à la genereuſe reſolution, que les François ont eu de tout temps pour viure & mourir ſous le ioug de l'vnité Monarchique; & à la reflection qu'ils ont fait que la ſouueraineté n'auoit rien de haiſſable, que le mal heur d'eſtre tombée entre les mains & à la diſpoſition du plus méchant homme du monde, & qu'elle n'en ſeroit pas plutoſt ſortie qu'on luy verroit reprendre ce beau viſage qui l'a renduë de tout temps le plus bel objet des affections de tous les peuples.

V. Enfin nous ſommes arriuez au dernier acte, c'eſt à dire à la cataſtrophe de la Royauté que Mazarin alloit entierement ruiner, ſi nous ne l'euſſions premierement perdu. Le mal heureux ne ſe contentant pas d'auoir diſpoſé les affaires à vn changement d'Eſtat par les ſeditieuſes menées de ſes deteſtables intrigues, alloit encore nous forçant tous les iours à ſecoüer le ioug aymable de noſtre Souuerain, par la tyrannie auec laquelle il le preſſoit

ſur nos teſtes; & par l'impuiſſance qu'il auoit de nous y captiuer.

Ie m'explique plus clairement & ie dis que Mazarin ayãt extrememẽt affoibly l'authorité Royalle par l'imprudence de ſa conduite, & par la tyrannie de ſes entrepriſes, & nous ayant à meſme temps obligez de nous ſouleuer pour redimer de cet eſclauage; il a eſté neamoins effronté iuſqu'au point de vouloir roidir l'authorité Souueraine contre les menaces inuincibles de tant d'orages, en vn temps principalement où la foibleſſe de l'aage du mineur, & les ſiniſtres ſuccez de tant d'entrepriſes paſſees, luy deuoient pour le moins apprendre de faire de neceſſité vertu; & de ne choquer pas ſi directement les ſubiets, puis qu'il n'eſtoit point en eſtat de faire auorter les temeraires efforts de leur reſiſtances.

Il eſt de la Politique des plus grands Souuerains de relaſcher quelque fois de leur authorité, pour la releuer puis apres auec plus de gloire, & de ne vouloir pas ſi abſolument ce qu'ils ne ſont pas aſſeurés d'emporter par vne infaillible victoire: Ceux qui vont affronter les hazars auec vne aſſeurance moralle qu'ils y ſeront engloutis, s'ils ne ſont deſeſperez, teſmoignent pour le moins que l'honneur ne leur eſt pas beaucoup en recommendation, puis qu'il

qu'il l'exposent au danger, sans estre du moins problablement asseurés qu'ils en trouueront la resource. Il est bon d'entreprédre sans crainte, mais de ne craindre pas lors que le peril est dans l'euidence, c'est estre desesperé.

I'ay voulu auancer toutes ces maximes, pour en faire redonder l'esclat à la confusion de Mazarin, lequel estant cóme tuteur de la Royauté pendant la Minorité de nostre ieune Monarque, a esté si malicieux ou si imprudent œconome de son authorité, qu'il l'a honteusement prostituée à toutes sortes d'occasions, la voulant mesmement roidir à ne demander point de ce que la force luy arrachoit puis apres des mains malgré toute sa resistãce; Ceste funeste necessité de se voir reduite à donner par force, ce qu'elle refusoit à l'amour a tellement auily l'esclat de la Maiesté Souueraine, que les peuples ne l'ont plus regardée pendant quelque temps qu'auec des yeux de mespris, parce qu'ils ne le iugerent plus capable de les pouuoir soumettre à l'empire de ses volontez, que lors qu'ils y consentiroient eux mesme par la seule inclination de leurs obeissance.

Les Bordelois ont demandé pendant ie ne scay combien de temps, le changement de leur Gouuerneur l'espée & la Iustice à la main, quoy qu'auec toutes les soumissions possibles: Ma-

zarin a cru qu'il faloit roidir l'authorité Souueraine, pour ne consentir point à cette demande; & quant il a esté question d'en venir aux effets, pour faire valoir son refus, il a fait honteusement eschoüer cette mesme authorité contre le croissant de Bordeaux, en la faisant consentir à donner à la force ce que l'amour & la Iustice n'auoient peu iamais emporter : Cela n'a point de raport: comme il n'est pas possible de couurir le foible que l'authorité Souueraine a tesmoigné, lors que faussement seduite par les Conseils de cet extrauagant, elle a esté contrainte de donner a la violance des demandans, la deliurance des Princes, qu'elle auoit constament refusé aux veux & aux larmes de toute la France.

Ces neceſſitez sont si outrageuses à la Royauté, qu'il n'est pas possible de la raualer ou de la flestrir dauantage, & ie soustiens apres cela que si Mazarin ne l'a point entierement perduë, c'est qu'il a trouué des oppositions secretes dans les resorts de la Prouidence qui a voulu faire voir en laissant aller la Royauté iusques sur les bords de son precipice qu'il estoit vn Ange tutelaire & tout particulier qui veilloit pour sa conseruation, puis qu'apres les diuisions que Mazarin auoit semé dans l'Estat pour la partager, apres les grands fardeaux qu'il a-

uoit mis sur les bras de son Mineur pour le faire succumber; apres les imposítions tyranniques dont il auoit surchargé le peuple, pour l'obliger à vne reuolte generalle; apres les faussses maximes sur lesquelles il l'auoit establie pour la faire hair; & apres les refus extrauagants qu'il luy auoit fait faire, pour luy faire aracher par force ce qu'il luy faisoit refuser par amour, il sembloit que sa conseruation ne pouuoit plus estre que l'effet d'vne tres-particuliere Prouidence.

FIN.